

Création d'un poste de TSHM (Travailleur Social Hors Mur)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Je remercie tout d'abord l'excellent rapport du président-rapporteur qui synthétise parfaitement le rôle et les difficultés liés à ce poste. Je retiens surtout qu'il a été souligné qu'il est pratiquement impossible de fixer des critères quantitatifs, ce qui nous laisse alors fort dubitatif à investir une telle somme sans un retour clair. Nous avons de nombreux doutes quant à son utilité. Du reste, M. Despont vient d'en citer quelques-uns.

Le groupe UDC a demandé à plusieurs reprises et pour différents thèmes des indicateurs qui permettraient de mieux évaluer une mesure ou une autre et ce n'est pas parce que c'est difficile que ce n'est pas possible. Du reste, à la lecture du rapport, nous avons eu la même idée que Montreux Libre, c'est-à-dire déposer un amendement qui limiterait la durée aux premiers résultats afin que la décision soit prise de manière à en rediscuter à son échéance et que cette discussion soit éclairée par des faits.

Le groupe UDC soutiendra donc les deux amendements proposés.

Je vous remercie pour votre écoute.